L’Agenda 21 : penser global, agir local

Depuis le sommet de la Terre de Rio en 1992, les collectivités territoriales peuvent s’engager pour le développement durable grâce à **un plan d’actions adopté par 182 chefs d’État** ; c’est l’Agenda 21.

Il couvre à la fois les domaines économique, social et environnemental, à court, moyen et long terme.

Pourquoi il faut agir :

100% du réchauffement climatique est dû aux activités humaines (source : 6e rapport du GIEC, 2021). Pour limiter ce réchauffement et ses conséquences, nous devons agir immédiatement dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre à toutes les échelles.

L’Agenda 21 mis en place depuis 2018 donne à la Ville d’Orly les moyens d’**agir localement** de manière plus efficace en faveur d’une **transition écologique**, pour la qualité de l’air, la préservation de la vie et **le bien-vivre des habitants**.

Qui est concerné :

- La collectivité
- Les habitants
- Les entreprises et les commerces

Chacun peut apporter ses idées, ses projets, pour que la ville s’adapte aux besoins de tous !

Comment agir à Orly :

- Aller plus loin dans l’ambition d’une ville écologique et conviviale
- Faciliter les déplacements avec des mobilités durables
- Valoriser toutes les ressources d’Orly
- Stimuler une économie locale et alternative
- Adapter la ville à tous les besoins de la vie

Un Agenda 21 n’est pas figé, il s’adapte aux évolutions du territoire et des besoins, il se réinvente à l’infini !

Une mobilisation des habitants, associations et partenaires (entretiens et ateliers participatifs) a permis de révéler les **enjeux du territoire** et de construire un plan d’action adapté aux besoins des orlysiennes et orlysiens.

La **stratégie** est basée sur les enjeux du territoire traduits en 6 axes stratégiques. Un plan d’action a été déployé en suivant ces grandes orientations.

Axe 1 : Une ville écologique et conviviale (en vert)

Améliorer le cadre de vie, renforcer la biodiversité et la nature en ville.

- Mise en place d’ateliers de biodiversité et sciences participatives
- Permis de végétalisation : « j’adopte un arbre »

- Projets de compostage partagé
- Installations des fontaines brumisateurs

Axe 2 : Faciliter les déplacements avec la mobilité durable (en bleu)

Permettre à chacun de faire évoluer ses pratiques de déplacement

- Création et mise en place d'un Plan de Mobilité Durable
- Favoriser et sécuriser la pratique du vélo et les déplacements à pied
- Mise en place d'une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

Axe 3 : Valoriser toutes les ressources d'Orly (en rouge)

Mettre en avant les savoir-faire orlysiens et renforcer la rencontre de l'autre

- Créer un hall aux talents
- Créer un label pour les initiatives durables des habitants

Axe 4 : Stimuler une économie locale et alternative (en orange)

Développer l'économie sociale et solidaire pour tous. Apprendre à produire et à consommer en protégeant l'environnement et créant des liens sociaux.

- Ouvrir une Ressourcerie
- Créer des ateliers de réparation vélos
- Créer un label commerçants pour les initiatives durables

Adapter la ville à tous les besoins de la vie (en mauve)

Accompagner à l'intégration favorisant les liens intergénérationnels et multiculturels

- Améliorer l'information pour la jeunesse
- Informer sur les métiers de l'environnement

Axe de responsabilité (au milieu fond blanc)

- Être une collectivité exemplaire
- Agir et donner envie d’agir
- Travailler avec les partenaires du territoire

D’autres exemples d’actions :

- Panier bio ;
- Plan de mobilité durable ;
- Aide VAE (vélo à assistance électrique) ;
- Aquaponie ;
- Apéros Orly Durable ;
- Installation de fontaines îlot fraîcheur.
- Fête du développement durable
- Sorties biodiversité
- Projets de compostage partagé
- Sciences participatives